NOVEMBRE 2022

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Antilles & Guyane

N° 43

Apôtres Aux Antilles

Pié bwa lafwa mò
si zot pa ka wouzé'y épi bon dlo

Il est clair que pour le Vatican, la seule vérité qui existe aujourd'hui, c'est la vérité conciliaire, c'est "l'esprit du concile", c'est l'esprit d'Assise. Voilà la vérité d'aujourd'hui. Et cela nous n'en voulons pour rien au monde, pour rien au monde !

C'est pourquoi, constatant cette volonté ferme des autorités romaines actuelles de réduire à néant la Tradition et de ramener tout le monde dans cet esprit de Vatican II et cet esprit d'Assise, nous avons préféré nous retirer et dire : nous ne pouvons pas; c'est impossible.

Paroles de
Monseigneur Lefebvre
30 juin 1988

OÙ EST VOTRE FOI ?

A force de ne pas vivre comme on pense, on finit par penser comme on vit.

Un catholique qui ne va plus à la messe le dimanche sous prétexte que ses activités l'en empêchent ou qui se satisfait de la regarder à la télé, deviendra bientôt incapable de prier.

Pire : sa volonté anémiée le rendra vite indifférent aux choses de Dieu.

Et si d'aventure il tend l'oreille aux reproches que lui fait sa conscience, il aura bien des difficultés à poursuivre sa résolution de retourner à l'église tous les dimanches.

Telle est la triste réalité dans laquelle sont plongées bon nombre d'âmes qui négligent leur vie de foi.

La foi est la vertu par laquelle nous croyons toutes les vérités que Dieu a

révélées et qu'il nous enseigne par son Eglise via le Catéchisme et la Bible, parce qu'il ne peut ni se tromper ni nous tromper.

Elle est, selon l'expression de saint Paul, « la substance des choses à espérer. »

Perle précieuse entre toutes, qu'avons-nous donc demandé à Dieu au jour de notre baptême ? Cette même foi. Parce qu'elle nous procure la Vie Eternelle : le Ciel. Sans la foi, pas de Ciel.

Comparée par Notre Seigneur Jésus-Christ au grain de sénevé (moutarde), elle est appelée à grandir et à devenir un arbre suffisamment solide pour que d'autres viennent s'y appuyer. Mais ceux qui la négligent rendent l'arbre aussi fragile et dangereux que le bois sec. La Très Sainte Vierge l'avait annoncé à Quito en Equateur dans une apparition reconnue par l'Eglise, celle de Notre Dame du Bon Succès :

> « A la fin du 19e siècle et dans le 20e siècle, diverses hérésies seront propagées sur cette terre, puis dans une république libre. Comme ces hérésies se propageront et domineront, la précieuse lumière de la foi s'éteindra dans les âmes par la corruption presque totale des coutumes. »

Il faut se reprendre : faire souvent des actes de foi, réciter quotidiennement le « je crois en Dieu » (credo) et surtout venir tous les dimanches à la messe de toujours. Pas de faux prétextes. La Très Sainte Vierge nous prévient :

> « Le petit nombre d'âmes qui, caché, essayera de préserver le trésor de la foi et les vertus, souffrira un martyre indiciblement cruel et prolongé. Beaucoup d'entre eux succomberont à la mort de la violence de leurs souffrances, et ceux qui se sacrifieront pour l'Église et le pays seront comptabilisés comme des martyrs. Afin de libérer les hommes de la servitude de ces hérésies, ceux dont l'amour miséricordieux de mon Très Saint Fils destinera à la restauration auront besoin d'une grande force de volonté, de constance, de courage et beaucoup de confiance en Dieu. Pour tester cette foi et la confiance du juste, il y aura des occasions où tout semblera être perdu et paralysé. Ce sera alors l'heureux début de la restauration complète. »

Père Jean-Marie MAVEL +

VATICAN II
UN CONCILE QUI N'A PAS LA FOI

S'il y a bien une vertu qui a disparu des compteurs durant le triste concile de Vatican II, c'est la foi. Sous prétexte d'une ouverture vers le monde qui a déguisé l'apostasie sous les oripeaux de l'ouverture au monde, et donc d'une pseudo charité universelle, tout a été fait pour diminuer les points de frictions avec les autres religions (pourtant authentiquement fausses…). A force de dilution, il ne reste plus qu'une eau délavée, voire trouble.

Or, la foi, c'est avant tout la netteté ! Cette vertu surnaturelle s'appuie sur l'autorité de Dieu même pour nous faire adhérer par sa grâce aux vérités divines, donc tenir pour absolument vrai tout ce qu'Il nous a révélé. Voilà pourquoi la sainte Eglise a toujours aimé donner des définitions, des proclamations du dogme qui soient sans ambigüité, aussi bien dans le fond que dans la formulation. Il y va de notre salut, car « sans la foi il est impossible de plaire à Dieu » (Hébreux 11, 6).

Insistons : le formel de la vertu de foi, ce qui fait que la foi est la foi, c'est la soumission à l'autorité de Dieu se révélant. Ce qui a pour effet de rendre nécessaire une adhésion intégrale, car tout retranchement, toute modification, tout ajout, même partiel, même léger, serait une opposition à cette autorité de Dieu se révélant aux hommes. Celui qui nie ne serait-ce qu'un seul dogme (par exemple l'existence de l'enfer) a perdu la foi, car il ne reçoit pas la révélation de Dieu mais s'établit lui-même juge de ce qui est à croire.

En transformant la foi en sentiment issu du subconscient qui exprime le besoin du divin, le modernisme à l'origine de Vatican II a transformé l'acte de foi en expérience personnelle subjective. En d'autres termes, la foi est devenue une adhésion à des sentiments personnels, abstraction faite de tout enseignement

venant de Dieu et s'imposant de l'extérieur à nous. Ce que saint Pie X avait condamné dans son encyclique Pascendi (8 septembre 1907) est devenu exactement la norme de la foi qui n'en n'a plus que le nom.

Partant du principe que mon sentiment est constitutif de la foi, celle-ci peut donc subir des changements : les dogmes ne sont que l'expression d'un sentiment et d'un besoin religieux, tout cela pouvant subir des changements en moi… Cela ne fait pas le poids face à l'affirmation de saint Paul : « Le Christ est le même hier, aujourd'hui et pour l'éternité (Hébreux 13, 8).

D'autre part, la vérité étant une, car elle est Dieu lui-même, ne peut donc se retrouver en des enseignements contradictoires, et donc en des religions diverses. Dieu s'est révélé en Jésus-Christ, et Jésus-Christ a légué cette révélation à une seule Eglise, l'Eglise catholique. L'Eglise catholique est la seule Eglise de Jésus-Christ, les autres confessions, même chrétiennes, même celles qui semblent extrêmement proches comme l'Orthodoxie, ne sont que des institutions dans l'erreur, incapables de procurer ce que seule la vraie foi peut apporter, à savoir le salut éternel.

La foi nous est communiquée par voie de révélation, celle-ci ayant deux sources : l'Ecriture Sainte et la Tradition. L'Ecriture Sainte est inspirée de Dieu, ce n'est pas un simple écrit humain, mais c'est vraiment Dieu, auteur principal de la Bible, qui parle ainsi aux hommes. Cet enseignement est complété par la Tradition orale d'origine apostolique. Cette seconde source est



L'allégorie de la foi : Symbolisée par une vierge appuyée de la main gauche sur la croix, et portant de la droite un calice, la foi parée de ces deux attributs nous enseigne que le mystère de la Rédemption renouvelé à chaque messe est l'une des principales vérités que nous devons croire.

très importante car elle vient garantir la première. Il est important de connaître ces deux sources de la foi, de les défendre contre toute forme de corruption. Et nous pouvons et devons nous appuyer sur cet enseignement pour contrecarrer les erreurs qui se diffusent, mettant en péril notre foi et notre vie éternelle.

Dans les prochains bulletins, nous aurons l'occasion de revenir dans le détail sur les sujets suivants qui montrent concrètement comment tel ou tel texte du concile Vatican II s'attaque à la foi catholique, en sape les fondements de point en point. Avec les résultats que nous connaissons : l'abandon de la foi catholique par des millions de catholiques tombés ainsi dans l'apostasie. Donnons cependant une courte approche de ces textes, considérés sous l'angle de la foi.

La déclaration Dignitatis Humanæ du 7 décembre 1965 proclame la liberté religieuse : « Le concile du Vatican déclare que la personne humaine a droit à la liberté religieuse ». En d'autres terme, Vatican II invite les hommes à rester dans leur fausse religion, au nom de la liberté issue de la révolution. Quitte à perdre leur âme. Mais il y a pire : « Qu'en matière religieuse nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience, ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres. » Ce qui fait que nul n'a le droit de favoriser la vraie religion, laissant la conscience de chacun être juge de ce qui est bon pour elle. En d'autre termes, un droit à l'erreur qui peut conduire à la perte de son âme. Pourvu que la liberté religieuse soit sauve…

La deuxième erreur du Concile Vatican II qui touche la vertu de foi est l'œcuménisme qui s'accompagne concrètement du dialogue interreligieux. Il y a là une belle tentation sous apparence de bien, car il ne s'agit pas de se couper totalement des non-catholiques, mais d'avoir avec eux des rapports qui leur donne la possibilité de se rapprocher de la vraie Eglise de Jésus-Christ. En d'autres termes, non une dilution mais une assimilation à la vraie foi. Ce que suggère déjà Pie XI dans son encyclique Mortalium animos (6 janvier 1928) : « L'union des chrétiens ne peut être procurée autrement qu'en favorisant le retour des dissidents à la seule et véritable Eglise du Christ, qu'ils ont eu jadis le malheur d'abandonner. » Or, Vatican II, par la constitution Lumen Gentium

(21 novembre 1964), va à l'opposé de cet enseignement de la sainte Eglise, en noyant la seule vraie Eglise au milieu des autres églises, attribuant à celles-ci des éléments de sanctification... Si l'Eglise de Jésus-Christ se retrouve dans les différentes confessions chrétiennes, il parait logique de considérer comme nécessaire une confédération de ces diverses communautés. Mais le principe fondateur est faux, car Jésus-Christ n'a fondé qu'une seule et vraie Eglise, l'Eglise catholique. Malheureusement le concile est allé bien plus loin en poussant la confusion vers les communautés non chrétiennes, mettant la saint Eglise catholique sur le même niveau que le bouddhisme, l'islam ou le vaudou. La réunion interreligieuse d'Assise de très triste mémoire, le 27 octobre 1986, en manifeste la réalisation concrète et en donne la photo.

Nous reviendrons également en détail sur la question de la messe issue du concile. Les dogmes de foi concernant la messe sacrifice, la présence réelle, la fonction sacerdotale disparaissent dans ce rite qui n'est plus qu'un corps mou, sans squelette. Il suffit de relire ce qu'en disaient les premiers prélats à avoir fait une étude exhaustive de ce nouveau rite qui, disent-ils, « s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la sainte messe » (Cardinaux Ottaviani et Bacci, Bref Examen critique du nouvel ordo missæ). En d'autres termes : la nouvelle messe fait perdre la foi aux fidèles. Les faits confirment depuis plus de 50 ans cette triste analyse.

Nous voulons garder la foi. Nous ne voulons donc pas de ce concile Vatican II qui nous la fait perdre, même si, au passage et comme par accident, il compte quelques bons textes.

Père Benoît KNITTEL +

POUR GAGNER UNE INDULGENCE PLÉNIÈRE APPLICABLE À UNE ÂME DU PURGATOIRE CHAQUE JOUR DU 1er AU 8 NOVEMBRE, IL FAUT :

- Visiter un cimetière en priant pour les âmes du Purgatoire
- S'être confessé dans les 8 jours avant ou après
- Communier le jour même
- Réciter les prières aux intentions du Souverain Pontife (« Notre Père » et « Je Vous Salue Marie »)
- Être détaché de tout péché, même véniel

SAINT ATHANASE

Athanase naquit vers 297, près d'Alexandrie en Egypte, à la fin des persécutions contre l'Eglise. Ses parents étaient païens, mais il fut attiré par le christianisme en raison des bonnes manières des chrétiens qu'il fréquentait.



La paix étant donnée par l'empereur Constantin, il fallut faire face à de graves divisions à l'intérieur de l'Eglise autour de la formulation de certains dogmes. Ainsi, les évêques durent préciser la notion de Jésus-Christ « Fils de Dieu ».

Régulièrement des opinions manifestaient des réserves, par exemple pour supposer que le Fils était inférieur, subordonné au Père, tout en maintenant son égalité avec lui dans la nature divine.

Mais Arius, un prêtre d'Alexandrie, allait pousser plus loin sa théorie. Dieu est unique, éternel, inengendré, et il ne peut pas communiquer sa substance parce qu'il n'est pas divisible. Bien sûr, on parle du « Verbe » dans l'évangile, mais il s'agit d'une créature parfaite supérieure dont Dieu s'est servi pour créer les autres choses. C'est ce Verbe qui s'est incarné en Jésus-Christ.

Cette théorie était la négation de la divinité du Fils, égal en tout à son Père, et donc de la divinité de Jésus-Christ. Les évêques catholiques ne tardèrent pas à réagir. En l'an 325, un grand concile rassembla à Nicée 250 évêques, qui réaffirmèrent le dogme de la Sainte Trinité et donc la divinité de Jésus-Christ.

A cette époque, Athanase était diacre d'Alexandrie, mais il accompagna son évêque pour ce concile et prêcha avec force la vérité du dogme catholique. Malgré les décisions du concile qui condamna Arius, certains évêques refusè-

rent les formules précises qui définissaient les rapports entre les Personnes divines, et ils préférèrent des mots plus équivoques, ce qui allait entraîner de grandes confusions chez les évêques eux-mêmes.

Au bout de 30 ans, malgré les efforts des papes pour maintenir l'unité de la foi, la majorité des évêques étaient devenus « ariens », c'est-à-dire qu'ils avaient accepté, d'une façon ou d'une autre, les expressions adoptées par les disciples d'Arius, qui pouvaient se résumer ainsi : le Fils n'est pas « de même substance » que le Père, mais de même nature, d'une substance semblable. Ce changement de la part des évêques peut s'expliquer par l'audace des partisans d'Arius, qui trouvèrent la manière de faire pencher l'empereur en leur faveur, tandis que les évêques fidèles au Concile de Nicée devaient craindre l'exil.

Cette situation n'empêcha pas Athanase, qui avait été sacré évêque d'Alexandrie, de maintenir la profession de la foi. Pour se débarrasser de lui, les évêques pro-ariens inventèrent toutes sortes d'accusations et persuadèrent l'empereur de sévir contre Athanase qui s'opposait à eux, et donc était un fauteur de trouble. Ainsi l'évêque dut prendre le chemin de l'exil à 5 reprises, soit en Europe, soit en se cachant en Egypte dans des monastères lointains ou des maisons particulières, ou encore des grottes…

Au changement des empereurs, Athanase pouvait retrouver ses fidèles à Alexandrie pour une courte période, puis les évêques ariens obtenaient de nouveau sa disgrâce. Il échappa plusieurs fois aux soldats venus le capturer au nom de l'empereur, il fut même excommunié, ainsi que le pape, par d'autres évêques réunis en concile. Pendant son troisième exil, 26 autres évêques d'Egypte furent expulsés de leur siège et envoyés en exil. De retour de son cinquième exil, il put enfin passer les 7 dernières années de sa vie auprès de ses fidèles, en confortant les autres chrétientés d'Egypte.

Dans ses écrits, Athanase cherche à convaincre en se plaçant dans la perspective du salut : « l'homme ne serait pas sauvé si le Christ n'était pas pleinement Dieu ».

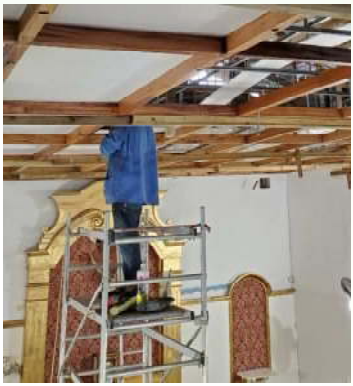
Ses reliques sont vénérées dans l'église Saint-Zacharie à Venise au-dessus du corps de saint Zacharie, le père de saint Jean-Baptiste. Sa fête est célébrée le 2 mai.

Père Antoine-Marie CLARET +

CHRONIQUE EN IMAGES



1



2



3



signé

RC2BTP

Pour aider au financement, voir la dernière page du bulletin. Merci !



4

1-2-3 Travaux à la chapelle ND de la Délivrande

4 Fin des travaux pour la fête du Christ-Roi


5


6


7


8


9


10

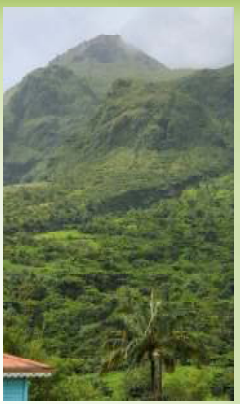
5 Passage de l'abbé Duverger , assistant du supérieur de district

6-7 Intronisation de l'Image de la Sainte Face à Fort-de-France

8-9-10 Retraite de saint Ignace à Sainte Rose en Guadeloupe



11





12



13



14

11-12 Retraite de saint Ignace au Morne Rouge en Martinique

13-14 Anniversaire du Père Knittel le 7 octobre et « balle américaine »

Pour joindre les Pères

97p.martinique@fsspx.fr
www.fsspx-antillesguyane.com

Père MAVEL : +590 690 12 53 55
Père CLARET : +33 7 72 50 14 52
Père KNITTEL : +590 690 12 80 93

Horaires habituels des Offices aux Antilles

Martinique ☎ 05 96 70 04 67

Chapelle Notre-Dame de la Délivrande - 64, rue Moreau-de-Jonnes - 97200 Fort-de-France

DIMANCHE : 7h00 messe basse **9h00** messe chantée **semaine : 6h30**

EXPOSITION DU SAINT-SACREMENT : les jeudis à **7h15** (chapelet)
CONFESSIONS : en semaine de **7h30** à **10h30** et le dimanche avant la messe
DOCTRINE CHRETIENNE : les samedis 12, 19, 26 de **7h30** à **8h15**
CATECHISME : les dimanches 13, 20, 27 **à 8h00**
RÉUNION DU GROUPE DES JEUNES : le **19** de 17**h30** à **20h00**

Guadeloupe ☎ 06 90 12 80 93

Chapelle Notre-Dame de Guadeloupe - 5, quai Lardenoy - 97110 Pointe-à-Pitre

DIMANCHE : 7h00 messe basse **8h30** messe chantée **vendredi : 18h samedi : 6h30**

EXPOSITION DU SAINT SACREMENT : le samedi à **7h15** (chapelet)
CONFESSIONS ET PERMANENCES : le samedi de **8h30** à **10h30** et le dimanche **avant la messe**
DOCTRINE CHRETIENNE : le dimanche 26 après la Grand'Messe sur la Liturgie
CATECHISME : **les samedis à 10h30 et 11h15**

Pour aider votre Prieuré à vivre

CHÈQUE à l'ordre de "FSSPX"

VIREMENT

IBAN : FR10 2004 1010 2000 1151 0X01 729

BIC : PSSTFRPPFDF

PAR CARTE BANCAIRE sur
https://laportelatine.org/lieux/prieure-notre-dame-de-la-delivrande-martinique-fort-de-france

Demandez votre reçu fiscal

MERCI !

Les prêtres vous assurent de leurs prières reconnaissantes et de leur dévouement sacerdotal et vous informent qu'une messe mensuelle est célébrée aux intentions des bienfaiteurs et bénévoles du Prieuré et de l'école.